



Montréal, le 16 mars 2020

Le Stade

PAR COURRIEL : [REDACTED]

La Tour

Le Centre sportif

L'Esplanade

OBJET : Votre demande d'accès à l'information du 6 février 2020
N/Dossier No : DAI 383

[REDACTED]

La présente a pour but de répondre à votre demande du 6 février dernier adressée à notre organisme en vertu de la *Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels* (c. A-2.1) (ci-après appelée « la Loi ») et ayant pour objet l'accès et l'obtention des informations suivantes :

« les rapports de dépense des membres du conseil d'administration de la Régie des installations olympiques pour les années 2015 à 2019 inclusivement. »

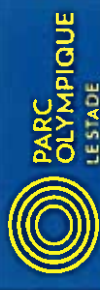
Après analyse de votre demande, nous acceptons de vous fournir les informations demandées, et vous trouverez ci-joint copie d'un document résumant les dépenses des membres du conseil d'administration tel que demandé.

Conformément à l'article 135 de la Loi, nous vous informons que vous pouvez demander la révision de cette décision auprès de la Commission d'accès à l'information. Vous trouverez ci-joint une note explicative à ce sujet et l'extrait pertinent de la Loi.

Veuillez agréer, [REDACTED] l'expression de nos sentiments les meilleurs.

Me Denis Privé
Secrétaire général et vice-président
des affaires juridiques et corporatives
Responsable de l'accès à l'information et
de la protection des renseignements personnels

p. j.



Rapport sur les frais de déplacements et dépenses de fonction et représentation des dirigeants du 1er novembre 2014 au 31 octobre 2015

Nom	Date - Description	Avion - Train - Autobus	Taxi - Tr. Commun	KM	Stationnement	Hôtel	Repas	Autres	Total Frais de déplacements	Frais de fonction et représentation	Grand Total
Maya Raic											
	27 10 14 Rencontre Chantal Hamel, poste administrateur	- \$	- \$	- \$	- \$	- \$	- \$	- \$	- \$	59,67 \$	59,67 \$
										59,67 \$	59,67 \$



Rapport sur les frais de déplacements et dépenses de fonction et représentation des dirigeants du 1er novembre 2015 au 31 octobre 2016

Nom	Date - Description	Avion - Train - Autobus	Taxi - Tr. Commun	KM	Stationnement	Hôtel	Repas	Autres	Total Frais de déplacements	Frais de fonction et représentation	Grand Total
Maya Raic											
	16 03 16 Rencontre - Comité RH	- \$	9,57 \$	- \$	- \$	- \$	- \$	- \$	9,57 \$	- \$	9,57 \$
	23 03 16 Rencontre - Comité RH	- \$	- \$	- \$	- \$	- \$	- \$	- \$	- \$	119,01 \$	119,01 \$
									9,57 \$	119,01 \$	128,58 \$



Rapport sur les frais de déplacements et dépenses de fonction et représentation des dirigeants du 1er novembre 2016 au 31 octobre 2017

Nom	Date - Description	Avion - Train - Autobus	Taxi - Tr. Commun	KM	Stationnement	Hôtel	Repas	Autres	Total Frais de déplacements	Frais de fonction et représentation	Grand Total
Maya Raic											
	26 04 17 Rencontre cabinet - Ministère du Tourisme	- \$	- \$	- \$	24,00 \$	157,32 \$	6,73 \$	- \$	188,05 \$	- \$	188,05 \$
	29 05 17 Rencontre - Claude Libouren - Président Palais des Congrès	- \$	- \$	- \$	- \$	- \$	- \$	- \$	- \$	132,31 \$	132,31 \$
	16 08 17 Rencontre de travail - Conseil du Trésor	- \$	- \$	205,65 \$	8,56 \$	- \$	- \$	- \$	214,21 \$	- \$	214,21 \$
									402,26 \$	132,31 \$	534,57 \$



Rapport sur les frais de déplacements et dépenses de fonction et représentation des dirigeants du 1er novembre 2017 au 31 octobre 2018

Nom	Date - Description	Avion - Train - Autobus	Taxi - Tr. Commun	KM	Stationnement	Hôtel	Repas	Autres	Total Frais de déplacements	Frais de fonction et représentation	Grand Total
Maya Raïc											
	09 07 18 Rencontre planification stratégique avec Ascendis	- \$	- \$	- \$	12,18 \$	- \$	- \$	- \$	12,18 \$	- \$	12,18 \$
									12,18 \$		12,18 \$



Rapport sur les frais de déplacements et dépenses de fonction et représentation des dirigeants du 1er novembre 2018 au 31 octobre 2019

Nom	Date - Description	Avion - Train - Autobus	Taxi - Tr. Commun	KM	Stationnement	Hôtel	Repas	Autres	Total Frais de déplacements	Frais de fonction et représentation	Grand Total
Maya Raïc											
	28 05 19 Dépôt Projet de loi - Assemblée nationale	- \$	- \$	217,35 \$	15,66 \$	- \$	7,68 \$	- \$	240,69 \$	- \$	240,69 \$
	27 08 19 Projet de loi 15 - Consultations particulières	- \$	- \$	217,36 \$	47,66 \$	205,97 \$	35,85 \$	- \$	501,84 \$	- \$	501,84 \$
									742,53 \$		742,53 \$

AVIS DE RECOURS EN RÉVISION

RÉVISION

a) Pouvoir

L'article 135 de la Loi prévoit qu'une personne peut, lorsque sa demande écrite a été refusée en tout ou en partie par le responsable de l'accès aux documents ou de la protection des renseignements personnels ou dans le cas où le délai prévu pour répondre est expiré, demander à la Commission d'accès à l'information de réviser cette décision.

La demande de révision doit être faite par écrit; elle peut exposer brièvement les raisons pour lesquelles la décision devrait être révisée (art. 137).

L'adresse de la Commission d'accès à l'information est la suivante :

QUÉBEC

Édifice Lomer-Gouin
575 rue Saint-Amable
Bureau 1.10
Québec (Québec) G1R 2G4

Tél : (418) 528-7741
Télec : (418) 529-3102

MONTRÉAL

Bureau 18.200
500, boul. René-Lévesque Ouest
Montréal (Québec) H2Z 1W7

Tél : (514) 873-4196
Télec : (514) 844-6170

b) Motifs

Les motifs relatifs à la révision peuvent porter sur la décision, sur le délai de traitement de la demande, sur le mode d'accès à un document ou à un renseignement, sur les frais exigibles ou sur l'application de l'article 9 (notes personnelles inscrites sur un document, esquisses, ébauches, brouillons, notes préparatoires ou autres documents de même nature qui ne sont pas considérés comme des documents d'un organisme public).

c) Délais

Les demandes de révision doivent être adressées à la Commission d'accès à l'information dans les 30 jours suivant la date de la décision ou de l'expiration du délai accordé au responsable pour répondre à une demande (art. 135).

La loi prévoit spécifiquement que la Commission d'accès à l'information peut, pour motif raisonnable, relever le requérant du défaut de respecter le délai de 30 jours (art. 135).